

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition
écologique et solidaire

Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer

Arrêté du 27 février 2020 portant renouvellement et nomination de membres associés de l'inspection générale des affaires maritimes

NOR : TRET2002420A
(Texte non paru au Journal officiel)

La ministre de la transition écologique et solidaire,

Vu le décret n° 2008-681 du 9 juillet 2008 relatif à l'inspection générale des affaires maritimes et notamment son article 3,

Sur proposition de l'inspecteur général des affaires maritimes,

Arrête :

Article 1^{er}

Est renouvelé en qualité de membre associé de l'inspection générale des affaires maritimes pour une durée de trois ans :

M. ILLIONNET (Philippe), administrateur général de 1^{re} classe des affaires maritimes (2S).

Article 2

Sont nommés membres associés de l'inspection générale des affaires maritimes pour une durée de trois ans :

M. LEONARD (Pierre), professeur général de 1^{re} classe de l'enseignement maritime (2S).

M. LE DIRÉACH (Daniel), administrateur général de 2^e classe des affaires maritimes (2S).

Article 3

L'inspecteur général des affaires maritimes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 27 février 2020

La ministre de la transition écologique et solidaire,

Elisabeth BORNE